COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 21 Avril (21/04/2016)

Le Conseil Municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 15 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, Maire,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme Valette, **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, Conseillers Municipaux,

ETAIENT REPRESENTES:

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Sabine AUGE (représentée par Madame Muriel VALETTE), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), Conseillers Municipaux,

ETAIT ABSENT:

M. Aïzen ABOUA, Conseiller Municipal.

Monsieur Jean-Luc HENRYOT est nommé secrétaire de séance.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 2 6 AVR, 2016

GASTELSARRASIN - 82

PERSONNEL

01 – 21 Avril 2016

DELIBERATION PORTANT MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur: Mme ROLLET

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale de la réorganisation de la modification du tableau des effectifs :

 Considérant que la création de nouveaux locaux pour le service de la Police Municipale rend nécessaire d'accroître le temps de travail consacré à l'entretien des bâtiments. Aussi, propose-t-il aux membres du conseil municipal de modifier le tableau des effectifs en conséquence :

Nbre	SUPPRESSIONS DE POSTES			CREATIONS DE POSTES		
1	01-05-2016	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	28 :00	01-05-2016	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	32:00

- √ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.1111-2;
- ✓ Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, articles 34 et 51;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'APPROUVER les suppressions et créations de postes décrites ci-dessus,
- d'APPROUVER le tableau des effectifs tel qu'il résulte de ces modifications,

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

CASTELSARRASIN - 82

LE: 2 6 AVR. 2016

 d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.

> Pour copie conforme Moissac, le 22 avril 2016

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :